

LE VACCIN OUI, L'ABANDON DES GESTES BARRIÈRES NON !

La vaccination est une arme essentielle pour mettre fin à l'épidémie. **Cependant, le vaccin ne réduit pas la contagiosité du virus.** Ainsi tant que la circulation du virus persiste, il est indispensable de maintenir l'ensemble des gestes barrières.



Le port du masque reste OBLIGATOIRE !

Continuez de respecter les gestes barrière !



Le non-respect du port du masque est sanctionné de 135€ d'amende.